voyage de Saverne à Paris pour présenter à la Société cette intéressante communication, qu'il a illustrée de projections documentaires.

M. J. Carcopino tient à mettre en garde contre la généralisation des méthodes de restauration, et demande qu'on se contente de la « reconstitution ».

A une question de MM. L. Havet et J. Bloch, il répond en insistant sur la nécessité de mettre en sûreté les monuments périssables et de ne laisser sur place que les documents dépourvus de toute valeur esthétique ou documentaire.

Enfin M. Toutain illustre par quelques exemples le danger des restaurations qu'on finit par prendre pour des originaux, et recommande la plus extrême prudence dans ce qu'on peut appeler « la critique des fouilles ».

II.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1924.

Membres présents. — Mlle M. Bénard, M. H. Bernès, Mme A. Biancani, MM. H. Bléry, E. Chatelain, Mlle M. Comeau, MM. Decoin, C. Ducournau, R. Durand, A. Ernout, H. Goelzer, Mlles A. Guillemin, M. Guillemin, M. M. Lacroix, Mlle C. La Maida, MM. S. Lambrino, P. Laurent, Mlle A.-M. Malingrey, MM. L. Malteste, J. Marouzeau, L. Nougaret, Ch. Pagot, Mlle H. Pétré, MM. L. Pichard, M. Ponchont, Mlle A. Tachauer, MM. P. Wuilleumier, H. Yvon.

En l'absence de M. L. Havet, souffrant, M. H. Goelzer accepte de présider la séance. Le secrétaire présente les excuses d'un certain nombre de membres, obligés d'assister à l'inauguration des Presses universitaires.

Communications du secrétaire. — Le secrétaire fait part du récent mariage de Mlle A. Dhers, trésorière, dont l'adresse sera désormais : Mme A. Biancani, 7, villa Victorien Sardou, Paris, XVIe. Il souhaite la bienvenue à M. A. Ernout, récemment installé à la Faculté, et signale la nomination à Grenoble de M. Durry, ancien membre de l'École de Rome.

Il fait part d'une innovation heureuse de l'Association G. Budé, qui organise un service d'information destiné à procurer aux travailleurs éloignés des centres et des bibliothèques soit la bibliographie d'un sujet donné, soit des photographies ou reproductions de manuscrits ou documents. Les demandes doivent être adressées à M. J. Malye, délégué général de l'Association, 95, boulevard Raspail.

Enfin, il donne quelques renseignements sur la publication du *Thesaurus linguae latinae*, dont la situation critique avait été signalée dans une précédente Chronique : après la crise causée par la dépréciation du mark, la publication semble reprendre son cours; le dernier fascicule contient la fin de la lettre F.

Communications inscrites à l'ordre du jour :

I. — M^lle^ Guillemin examine, à propos des éditions de la collection G. Budé, quelques-unes des difficultés que rencontrent les traducteurs : faut-il traduire les mots grecs, faut-il rendre en vers les citations de poètes, faut-il traduire les proverbes et dictons littéralement ou par des équivalents; quelle règle faut-il suivre dans la traduction des termes techniques, titres de fonctions, noms d'objets, noms propres; faut-il être rigoureux sur la correspondance des temps, des figures, des parties du discours? Autant de petits problèmes qui conduisent à poser une question de principe : faut-il imposer ou conseiller une règle aux traducteurs, ou bien doit-on s'en remettre à l'initiative et à l'inspiration de chacun?

Diverses observations et suggestions sont présentées par MM. Goelzer, Durand, Bernès, Ernout, Marouzeau, desquelles il résulte en particulier qu'il faut distinguer entre les différents types de traduction : le devoir d'élève, qui doit témoigner de connaissances scolaires; la traduction scientifique, qui doit être rigoureuse et explicite; la traduction pour la lecture, qui doit s'adapter aux exigences d'un public défini. Ces considérations doivent inspirer le choix que fera le traducteur d'une méthode appropriée à son but, sans qu'on puisse, sauf sur certains points de détail, formuler de règle impérative.

II. — M. Marouzeau pose une dernière question relative à la traduction : la phrase française doit-elle reproduire l'ordre de la phrase latine? Oui, affirme-t-on volontiers depuis que les études d'ordre des mots ont été remises en honneur. M. Marouzeau fait des réserves sur ce point, parce que les deux phrases, latine et française, sont de types très différents, l'une procédant par embrassements et enchevêtrements, l'autre par juxtaposition d'énoncés, l'une ayant son point culminant au début, l'autre à la fin. Reproduire l'ordre des mots serait souvent fausser le sens. Il faut d'abord interpréter l'ordre latin, puis chercher les procédés propres à en fournir l'équivalent en français, c'est-à-dire en somme non pas le respecter aveuglément, mais le traduire.

III. — M. Marouzeau, estimant qu'une Société des Études latines se doit d'intervenir dans le débat toujours ouvert sur la réforme de l'enseignement du latin, demande s'il n'y aurait pas lieu de s'intéresser d'abord à ce que vont être les classes sans latin. La réforme doit être autre chose qu'une réforme d'horaires, et le résultat n'en doit pas être d'instituer simplement une B « Albert » à côté d'une A « Bérard ». N'y aura-t-il pas lieu d'organiser dans les classes sans latin des cours destinés à montrer le rôle joué dans l'histoire et la formation du monde moderne par la langue, la littérature et la pensée latines? M. Yvon indique que la Société des professeurs de langues vivantes se préoccupe également de la question, et M. Marouzeau fait appel aux membres présents pour qu'ils ap-